

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
DU 10 DECEMBRE 2019

Avant le tour de table, il est proposé de rencontrer les élus une dernière fois avant les élections municipales le 4 février 2020. (Date reportée au mercredi 5 février pour cause de réunion des élus à Est-Ensemble)

Tour de Table :

Les personnes présentes ont évoquées les sujets suivants :

- Propreté à Bagnolet : déchets, entretien des voiries (existence de nids de poules) absence de poubelle à verre rue Francisco Ferrer
Quid des agents verbalisateurs pour les dépôts sauvages (213 rue Sadi Carnot) ?
- Problème de délinquance : autour des nouveaux immeubles en construction près de la mairie

Problème lampadaires éclairage : l'un des participants donne le n° de téléphone de M. ROLLAND à contacter pour ces problèmes (01.49.93.61.20 ; patrick.rolland@ville-bagnolet.fr)

- Sur l'absence d'information sur les parkings des nouveaux immeubles de la ZAC près de la mairie : la mairie n'a pas répondu aux interrogations relatives aux nombres de places publiques de stationnement (80 places ?), durée du stationnement gratuit (une heure ?)
-
- Sur le parking situé sous la place Mandela : de nombreuses interrogations sur ce parking : est-il accessible au public, le nombre de places etc.
-
- Sur la disponibilité des vélos loués par Est Ensemble : peu d'information sur ces vélos et où nous pouvons nous les procurer.
-
- Végétalisation de la place de la mairie : les chaines situées pour délimiter la place devaient être remplacées par des pots de fleurs. Qu'en est-il ? les pots de fleurs ont-ils été commandés et une date de livraison/installation est-elle prévue ?
-
- Ouverture des commerces de la ZAC : les dates sont-elles prévues ?

Sur l'appel à projet quant au devenir de l'ancienne mairie :

Beaucoup souhaitent le maintien de la salle des mariages au 1er étage.
Proposition : y placer un musée historique de Bagnolet en bas

Une personne souhaite savoir ce que sont devenus les tableaux qui étaient situés dans l'entrée de l'ancienne mairie.

Est-il exact que la destruction de la passerelle est estimée à 80.000 euros ?

D'un point de vue général, il est demandé à la mairie et à ses services de répondre sur le site internet de la mairie aux interrogations posées lors des conseils de quartiers et de ne pas attendre la prochaine réunion

Il est plus de 21 h , le conseil de quartier est levé.